

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 32 (1960)

Heft: 1

Artikel: Logements pour personnes âgées, à Neuchâtel : année de construction 1956-1957

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

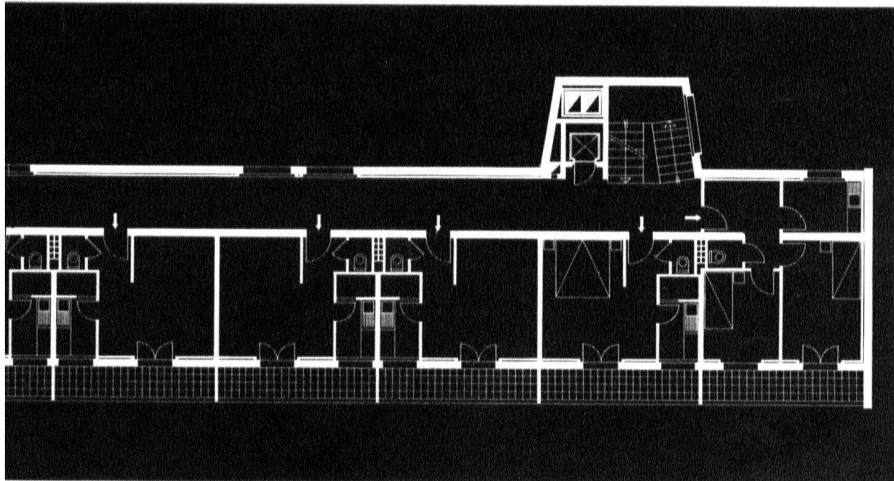
Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

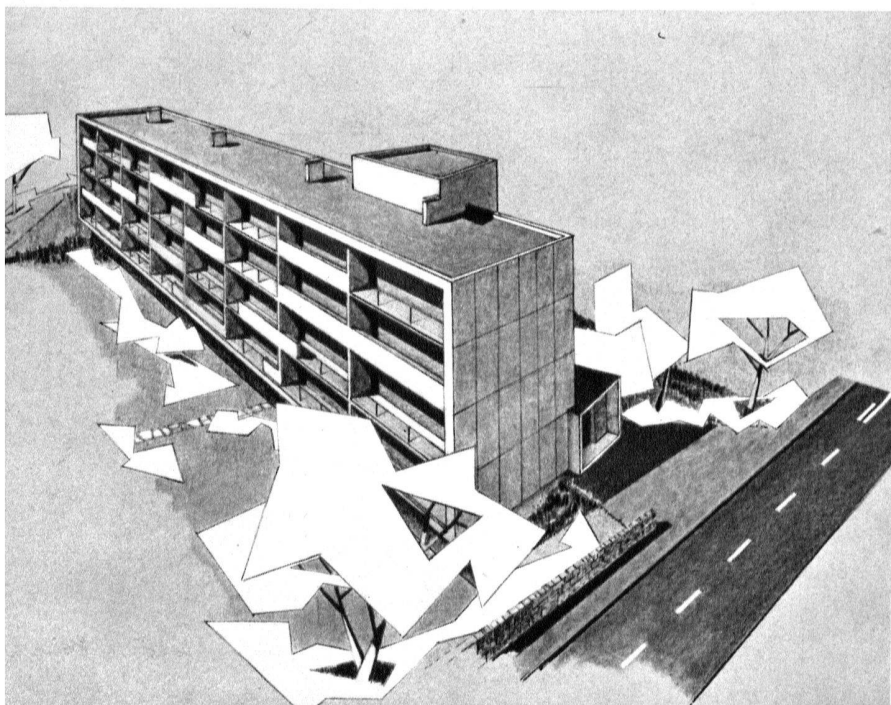


Logements pour personnes âgées
33, avenue des Cadolles, à Neuchâtel

Architecte : F. Veillon, Neuchâtel



Plan, échelle 1:300



Logements pour personnes âgées, à Neuchâtel

Année de construction : 1956-1957

23

Nombre d'appartements

L'immeuble comprend 33 appartements pour personnes âgées, soit 26 de une pièce et 7 de deux pièces dont les dimensions sont de 4 m. 15 sur 3 m. 95. Chacun de ces appartements dispose d'une cuisinette pourvue d'un boiler, d'un local de toilette, d'un réduit et d'un balcon. L'immeuble comprend en outre un appartement pour le concierge, deux salles de bains pour l'ensemble des locataires, un abri et des caves. Le chauffage est général. L'immeuble est pourvu d'un dévaloir général ainsi que d'une terrasse pour l'étendage du linge.

Les appartements sont disposés sur cinq niveaux ; l'immeuble mesure 45 m. de long et 8 m. 50 de large. Le cube total est de 5553 m³.

Coût

Construction proprement dite . . .	Fr. 521 967.60
(soit 95 fr. au mètre cube)	
Terrain	» 10 536. —
Frais (intérêts intercalaires) . . .	» 13 339.55

Total Fr. 545 843.15

Financement

La construction de cet immeuble a été décidée par le Conseil général le 4 juillet 1955 sur la base d'un rapport du Conseil communal daté du 25 mars 1955 et présenté au Conseil général le 4 avril 1955. Pour cette réalisation, une fondation a été créée le 16 juillet 1955. Actuellement, la présidence est assumée par M. J.-V. Degoumois, industriel, la vice-présidence par M. R. de Perrot, avocat et notaire, et le secrétariat par M. Jean Liniger, conseiller communal, directeur des Services sociaux. La gérance de l'immeuble est assumée par la gérance des bâtiments de la commune.

Le financement de l'immeuble a été assuré de la manière suivante :

1. Terrain (cédé par la commune) . . .	Fr. 10 536. —
2. Deux parts de fondateurs . . .	» 20 000. —
3. Fonds Wülschleger	» 20 000. —
4. Subvention de l'Etat 20 % . . .	» 109 040. —
5. Fonds Pury	» 386 267.15

Fr. 545 843.15

Les charges de l'immeuble sont les suivantes :

Charges courantes	Fr. 2 000. —
Hypothèque (3 1/8% + 3/4% amort.) »	15 112.50
Entretien	» 5 231.50

Fr. 22 344. —

Loyers

26 appartements à 46 fr. (552 fr.) . .	Fr. 14 352. —
7 appartements à 78 fr. (936 fr.) . .	» 6 552. —
1 appartement à 120 fr. (1440 fr.) . .	» 1 440. —

La construction de cet immeuble procède d'une préoccupation générale provoquée par le vieillissement de la population. Le nombre des personnes âgées de plus de 65 ans dépasse aujourd'hui le 10 % de la population. Sur les 3000 personnes âgées de notre commune, près de 1000 sont bénéficiaires de l'aide complémentaire à la vieillesse, ce qui signifie qu'elles ont des ressources annuelles inférieures à 2600 fr. pour une personne seule et 4200 fr. pour un couple.

Pour de nombreuses personnes, le cap de 65 ans marque une diminution sensible des ressources. La mise sur le marché de petits appartements confortables à des prix modestes permet de résoudre une partie du problème posé par le vieillissement de la population et la modestie des ressources des personnes âgées.

La construction de cet immeuble présente d'autre part l'avantage de libérer un nombre sensiblement plus élevé de pièces qu'il n'en comprend lui-même. Les 34 locataires de l'immeuble de l'avenue des Cadolles occupent 42 pièces, alors qu'ils en disposaient précédemment de 75. De cette manière, l'immeuble de l'avenue des Cadolles a non seulement permis de loger de manière confortable et à un prix modique un certain nombre de personnes âgées de condition modeste, mais il a permis de remettre sur le marché un certain nombre d'appartements pour des familles avec enfants.

L'immeuble de l'avenue des Cadolles a bénéficié par ailleurs d'un concours de circonstances remarquables. Grâce à la constitution d'une fondation, le coût de la construction est resté très bas. En outre, à part les dons très appréciables des membres de la fondation, la commune a pu céder gratuitement le terrain nécessaire à un endroit qui est bien ensoleillé. La proximité de l'hôpital permet de rendre toutes sortes de services, grâce en particulier à une assistante sociale, ce qui est précieux pour des personnes âgées toujours plus exposées dans leur santé.